



LGBTQI+ dans l'enseignement supérieur et la recherche

Un cahier d'activités pour s'informer
et agir contre les discriminations



Introduction

Ce projet de cahier d'activités a été coordonné par **Zo Michiels**, chargé·e de projet à la Chaire LGBTQI+, diplômé·e d'un Master Lutte contre les inégalités et les discriminations au travail.

Il est illustré et mis en page par **Silver**, dessinateur de BD et illustrateur spécialisé dans les domaines associatifs et d'éducation populaire. Aucune IA générative n'a été utilisée dans la conception de ce cahier.

Créé en partenariat avec la **Conférence Permanente des chargé·es de mission Égalité Diversité (CPED)** et la **Chaire LGBTQI+** de l'Université Lyon 1 et grâce à un financement du **Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE)**, ce cahier d'activités vise à sensibiliser aux LGBTQI+phobies et à proposer divers moyens d'action contre les discriminations dans l'enseignement supérieur et la recherche. Il est destiné aux personnels comme aux étudiant·es des établissements.

La Chaire LGBTQI+ a pour objectif de faire progresser les connaissances scientifiques et de permettre la mise en place de politiques et d'actions visant l'égalité de traitement et le respect des personnes LGBTQI+. Pour cela, elle promeut le croisement des savoirs et associe à ses travaux une pluralité de partenaires universitaires et de la recherche, au plan national, européen et plus largement à l'échelle internationale. Par ailleurs, elle organise des rencontres avec les mondes politiques et associatifs, les institutions, les acteurs et actrices de l'égalité, afin d'affiner l'identification des besoins, de formuler des questionnements croisés et de produire des savoirs par et avec les personnes concernées. Le projet de Chaire LGBTQI+ est soutenu par la **DILCRAH** (Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT) depuis sa création en 2023 et par le **MESRE** depuis 2024.

La CPED est dédiée à la promotion de l'égalité et à la lutte contre les discriminations au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Elle rassemble des universités et des écoles publiques, représentées par leurs chargé·es de mission, référent·es ou Vice-Président·es égalité-diversité. La CPED est un réseau et un lieu d'échanges pour toutes les équipes des missions égalité-diversité des établissements. Elle soutient et rend visible le développement des politiques en lien avec l'égalité, l'inclusion et la lutte contre toutes les formes de discrimination portées par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Son action concerne aussi bien les personnels que les étudiant·es.

Le MESRE (Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace) est engagé dans la lutte contre les violences et les discriminations liées à l'orientation sexuelle, l'identité de genre et les caractéristiques sexuelles. Les mesures pour lutter contre ces discriminations et garantir l'accès et l'effectivité des droits des personnes LGBTQI+ dans l'enseignement supérieur et la recherche sont inscrites dans un plan interministériel porté par la DILCRAH.

Je te guiderai tout au long de ce cahier, je te donnerai les explications et précisions nécessaires. Tu peux remplir ce cahier seul·e, avec des collègues, des camarades ou des proches !



Sexe, identité de genre, expression de genre et sexualité



Tout d'abord, voici quelques définitions !

Sexe

Il est défini socialement par l'opposition de facteurs comme les organes génitaux (internes et externes), les gonades (ovaires/testicules), les chromosomes (XX, XY...), les hormones (androgènes/œstrogènes) et les caractéristiques sexuelles secondaires (poitrine, pilosité...).

C'est sur la base de certains de ces indicateurs que l'on nous assigne un sexe à la naissance qui va déterminer notre état civil. Cependant, chaque corps est différent, certains chercheurs·euses dénombrent 5 grandes catégories de sexes biologiques, d'autres vont jusqu'à une quarantaine. Il existe une grande pluralité d'anatomies et de possibilités.

Identité de genre

C'est l'expérience intérieure et personnelle que l'on a d'être une femme, un homme, une personne non-binaire, gender fluid, agender ou d'être à un autre point dans le continuum des genres. Elle n'est pas forcément en adéquation avec le sexe assigné à la naissance.

Expression de genre

C'est un ensemble de caractères visibles pouvant amener à catégoriser une personne comme une femme, un homme, une personne non-binaire (corps, vêtement, maquillage, parfum, attitude, coiffure, etc.). Cela inclut également le prénom et les pronoms pour se définir.

Sexualité

Elle se manifeste par trois critères : l'attraction (être attiré·e par), les pratiques (avoir des rapports affectifs et/ou sexuels avec une ou plusieurs personnes) et l'identification (se considérer comme hétérosexuel·le, bisexuel·le, asexuel·le...).

La sexualité est fluide : la combinaison des trois critères qui nous ressemble le plus aujourd'hui n'est pas forcément la même que dans notre passé et évoluera peut-être dans le futur.

Maintenant que tu en sais un peu plus ou que tu as confirmé tes connaissances, passons au premier jeu. Note dans les encadrés si les phrases se réfèrent au sexe, à l'identité de genre, à l'expression de genre ou à la sexualité. Il peut y avoir plusieurs réponses pour une seule phrase.



Exemple : Alex a mis une jupe et s'est maquillé·e aujourd'hui
→ **Expression de genre**

1 - Sam nous a dit qu'il était non-binaire il y a trois ans maintenant.

2 - Gabrielle a laissé pousser ses cheveux et les a teints en rouge.

3 - Léo sort avec Lucas !

4 - Je ne me sens pas à l'aise en me considérant uniquement comme un homme ou une femme.

5 - Nina a un crush sur Gabrielle.

6 - Sasha se sent mieux depuis qu'on utilise le pronom « il » pour le désigner.

7 - En cours, on a parlé des variations gonadiques.

8 - Mon changement de prénom à l'état civil a été accepté !

9 - Un couple pendant une échographie : « On a hâte de savoir si c'est une fille ou un garçon ! »

10 - Je fréquente un homme en ce moment, mais j'ai déjà été en couple avec une femme.

11 - Tu penses que je pourrais amener ma copine au repas de fin d'année ?

12 - Je suis intersexe.

Retrouve toutes les solutions des jeux et exercices à la fin de ce cahier !



Mots croisés

Voici des mots croisés abordant la signification de « LGBTQI+ » : trouve le mot qui correspond à la définition ! Si tu hésites, tu peux te référer au glossaire de la Chaire LGBTQI+ disponible en scannant ce QR code.



L'acronyme LGBTQI+ s'est initialement formé afin de visibiliser les personnes LGBTQI+ et reconnaître les violences et discriminations qu'elles subissent et donc permettre de mieux lutter contre celles-ci.

1 : Personnes qui s'éloignent ou ne correspondent pas aux normes de sexualité ou aux normes binaires de genre. C'est un mot anglais qui signifie « bizarre » ou « tordu ». Ce mot a été repris dans les combats militants pour retourner le stigmat, s'approprié cette insulte et la dépouvoir de sa violence.

2 : Orientation sexuelle qui désigne les femmes qui ressentent des sentiments amoureux et/ou du désir pour des femmes.

3 : Personne pouvant ressentir des sentiments amoureux et/ou du désir pour plus d'une identité de genre.

4 : Personne ne ressentant pas ou quasiment pas d'attraction sexuelle pour d'autres personnes.

5 : Se dit d'une personne ne ressentant pas ou quasiment pas d'attraction romantique pour d'autres personnes.

6 : Système qui construit un monde séparé en deux groupes (les femmes et les hommes) qui sont hiérarchisés (les hommes seraient supérieurs aux femmes).

7 : Il est défini en société par un ensemble de facteurs comme les organes génitaux, les hormones, les gonades, les chromosomes ou encore la pilosité ou la poitrine. Selon la norme, il n'en existerait que deux, or la réalité est bien plus complexe.

8 : Se dit d'une personne qui naît et grandit avec des caractéristiques sexuées typiquement masculines ou féminines.

9 : Se dit d'une personne qui est née et/ou grandit avec des caractéristiques sexuées qui ne correspondent pas aux caractéristiques typiquement masculines ou féminines.

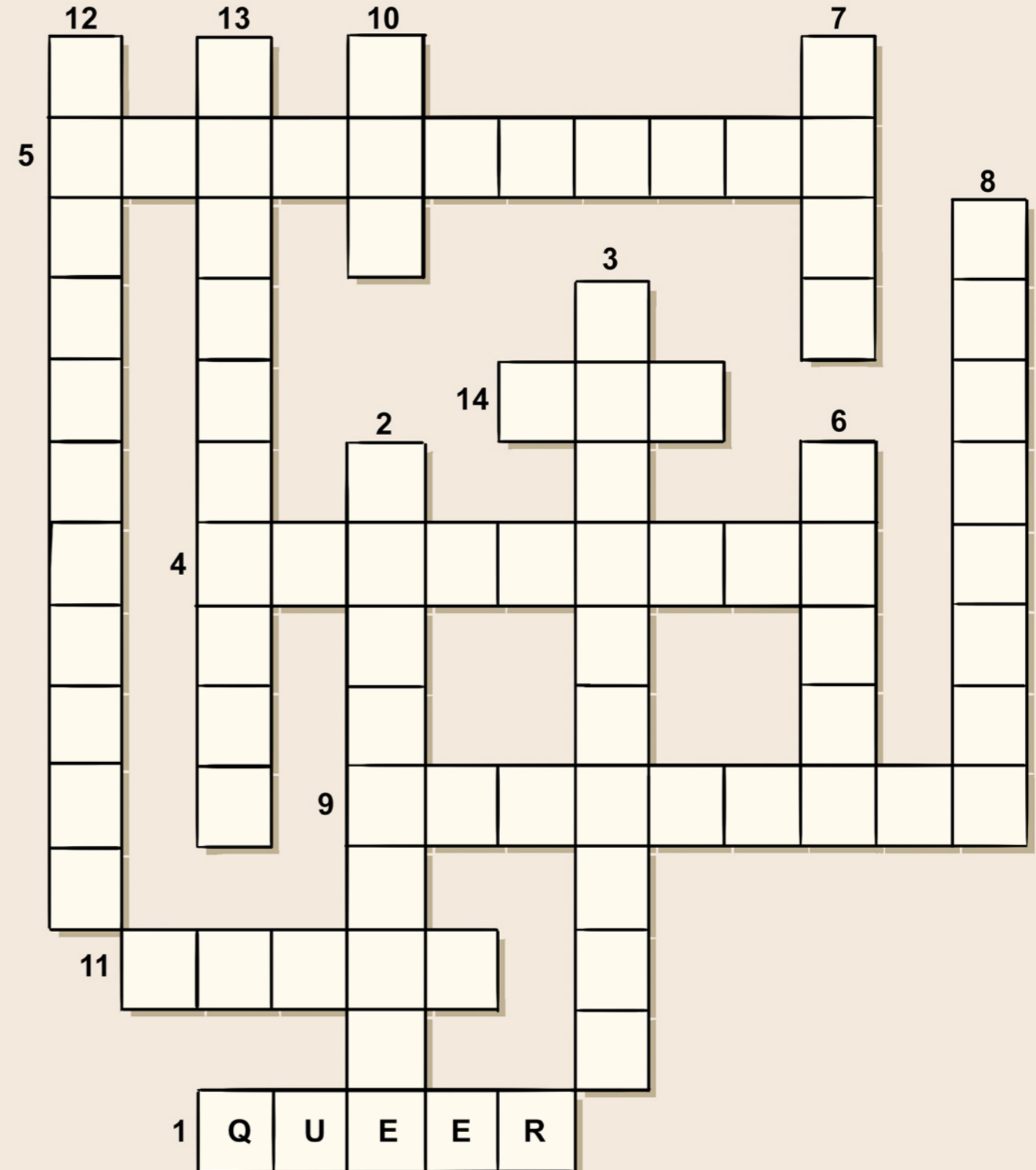
10 : Orientation sexuelle qui désigne les hommes qui ressentent des sentiments amoureux et/ou du désir pour des hommes.

11 : Se dit des personnes dont l'identité de genre n'est pas en adéquation avec la catégorie de sexe qui leur a été assignée à la naissance. C'est un terme parapluie qui regroupe plusieurs identités (hommes trans, femmes trans, personnes non-binaires, agenres).

12 : Personne ressentant des sentiments amoureux et/ou du désir pour une personne, sans considération pour son sexe ou son identité de genre.

13 : Se dit d'une personne qui ne s'identifie pas exclusivement comme homme ou femme. Par exemple, cette personne peut souhaiter utiliser des pronoms neutres comme "iel". Il existe des variétés de parcours : certaines personnes vont prendre des hormones (testostérone ou œstrogène), certaines vont changer de prénom à l'état civil, d'autres non. Les parcours sont différents mais tous valides.

14 : Se dit d'une personne dont la catégorie de sexe assignée à la naissance correspond à son identité de genre.



Lutte pour les droits et visibilité

Associe le drapeau au groupe correspondant !

Les drapeaux et les journées de visibilité permettent de souligner l'existence des personnes et des préjudices vécus.

- 1 Aromantique
- 2 Asexuel·le
- 3 Bisexuel·le
- 4 Gay
- 5 Intersexe
- 6 Lesbienne
- 7 LGBTQI+
- 8 Non-Binaire
- 9 Pansexuel·le
- 10 Trans



Les journées de visibilité permettent à la fois de mettre en avant les personnes LGBTQI+ souvent marginalisées et de sensibiliser aux discriminations, inégalités et violences qu'elles vivent.

Relie les dates aux journées correspondantes.

11 octobre

Journée de la visibilité intersexe

6 Avril

Journée du coming-out*

26 Avril

Journée du souvenir trans, pour commémorer les personnes trans assassinées

17 Mai

Journée internationale de l'asexualité

14 Juillet

Journée de la visibilité bisexuelle

23 Septembre

Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

26 Octobre

Journée de la visibilité lesbienne

20 Novembre

Journée de la visibilité non-binaire

* Le coming-out désigne le fait de révéler son orientation sexuelle, son identité de genre ou sa sexualité à une ou plusieurs personnes.





Voici une frise chronologique, sur la page de gauche, tu trouveras des portraits de personnes ayant contribué à faire évoluer les droits des personnes LGBTQI+ et la société.

Sur la page de droite, tu trouveras une liste d'avancées significatives des droits. Pour chaque avancée, trouve la date à laquelle elle a eu lieu et inscris le numéro dans le rond vide correspondant.

Karl Heinrich Ulrichs : 1825-1895
Allemand, il a été un des pionniers du mouvement homosexuel, réclamant notamment la dépénalisation de l'homosexualité. C'est un des premiers homosexuels à avoir fait son « coming-out » publiquement.

Discours de Sojourner Truth (Ain't I a Woman) : 1851
Ancienne esclave, l'autrice de ce discours a milité pour le droit de vote des femmes et la fin de l'esclavage. Dans ce discours, elle parle de son expérience de femme noire, différente de celle des femmes blanches. Ce discours est considéré comme les prémices de l'afro-féminisme et du concept d'intersectionnalité.

Virginia Woolf : 1882-1941
Autrice anglaise, elle a écrit notamment Orlando, dans lequel elle parle de bisexualité. Durant sa vie, elle s'est mariée avec un homme mais eut des relations avec plusieurs femmes, décrivant sa relation avec son mari comme un amour platonique.

Audre Lorde : 1934-1992
Poétesse et essayiste lesbienne et racisée de New York, elle était également militante : elle a soutenu la cause féministe et le mouvement des droits des personnes afro-américaines aux États-Unis. Ces luttes sont les thèmes principaux de ses essais et de ses poèmes. Ses écrits se concentrent également sur les femmes noires et l'oppression particulière qu'elles subissent. Ses écrits ont également contribué à poser les premières bases de l'intersectionnalité.

Miss Major Griffin-Gracy : 1946-2025
Militante trans américaine, elle a participé aux révoltes de Stonewall et a milité tout au long de sa vie pour les droits des personnes transgenres notamment les personnes racisées.

Sylvia Rivera : 1951-2002
Militante hispanique américaine, elle a milité pour les droits des personnes trans. Elle a été l'une des personnes ayant participé aux révoltes de Stonewall.

Caster Semanya : 1991
Elle a plusieurs fois été interdite de concourir comme athlète professionnelle en raison de son taux de testostérone. La Fédération Internationale d'Athlétisme fixe un taux de sécrétion de testostérone maximal pour les femmes (c'est ce qu'on appelle les contrôles de féminité). Cela exclut de nombreuses femmes intersexes de la compétition. Suite à ces contrôles et exclusions, Caster Semanya a engagé une procédure juridique pour discrimination et violation de sa vie privée.

Lou Sullivan : 1951-1991
Considéré comme le premier homme transgenre à s'identifier publiquement comme gay. Il a fondé le « FTM¹ international », une des premières organisations spécifiquement pour les hommes transgenres, afin de leur donner des ressources et de créer une communauté.

Christiane Völling : 1959
Est la première personne intersexe à avoir gagné un procès en Allemagne concernant la chirurgie de réassignation sexuelle non consentie qu'elle a subie en 2008.

Kimberlé Crenshaw : 1959
Juriste, elle a théorisé l'intersectionnalité. Lors d'un procès, elle a affirmé que les femmes noires vivent une oppression spécifique : en raison de leur genre mais également en raison de leur couleur de peau.

Déclaration du Combahee River Collective : 1977
Rédigée par un collectif de femmes noires lesbiennes, cette déclaration appelle à lutter contre toutes les formes d'oppression : de classe, d'origine et de genre. La déclaration critique également le mouvement féministe qui se focalise sur les femmes blanches et laisse les femmes noires de côté.

Ryan O'Connell : 1986
Écrivain et acteur, il a créé la série « Special » qui parle de son quotidien en tant qu'homosexuel atteint de paralysie cérébrale.

Marsha P. Johnson : 1945-1992
Militante trans, drag queen et travailleuse du sexe africaine-américaine. Elle a été la fondatrice avec Sylvia Rivera de la STAR (*Street Transvestite Action Revolutionaries*). Elle a aussi milité pour les droits des personnes séropositives.

L'OMS retire l'homosexualité de la liste des maladies mentales

Première rencontre internationale intersexe

La France retire la transidentité des affections mentales

5

Le Mariage pour tous est autorisé en France

Loi de modernisation de la justice : simplifie les procédures de changement de prénom

Les thérapies de conversion² sont interdites en France

¹ FTM : Female To Male. Désigne une personne assignée femme à la naissance qui transitionne vers le genre masculin. On pourrait le traduire littéralement en français par « de femme à homme ».



Révoltes de Stonewall :

Ces révoltes (parfois appelées émeutes) ont eu lieu à New York, à la suite d'un raid policier dans un bar fréquenté par des personnes LGBTQI+. Suite à ce raid, un mouvement d'au moins 2000 personnes se forma pendant plusieurs jours afin de protester.

La Marche des Fiertés, ou Pride, au mois de juin, célèbre chaque année cet événement dans le monde

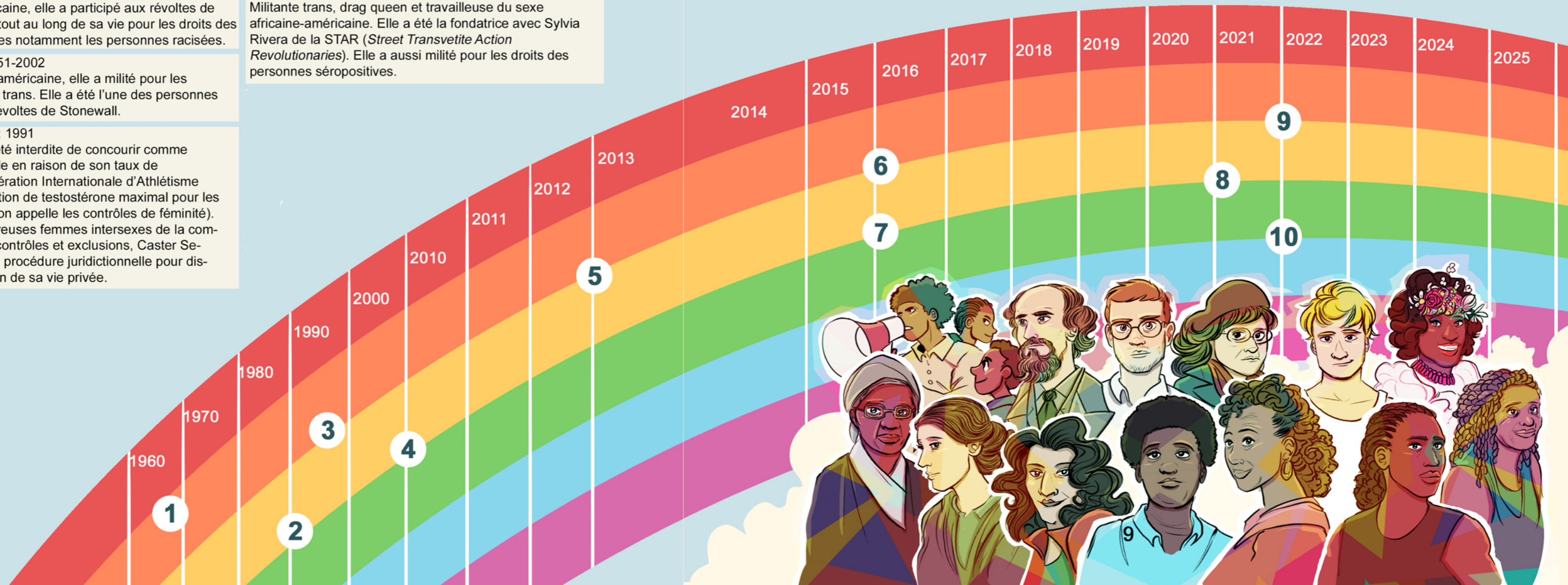
Les hommes gays sont autorisés à donner leur sang (avec une période d'un an d'abstinence. Cette dernière a été levée en 2022)

Loi bioéthique qui étend la PMA (Procréation médicalement assistée) aux femmes seules et aux couples de femmes

Reconnaissance par la Cour Européenne des Droits de l'Homme des chirurgies faites aux personnes intersexes comme actes de torture

² Les thérapies de conversion sont des pratiques qui visent à modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre des personnes visées pour qu'elles correspondent au modèle dominant hétérosexuel et cisgenre.

Malgré leur récente interdiction, les thérapies de conversion sont toujours réalisées en France. Elles peuvent ou ont pu prendre la forme de traitements par électrochocs, de lobotomies (retrait d'une partie du cerveau), de séances d'hypnose ou encore de traitements médicamenteux.



Préjudices dans l'ESR : Message codé

ESR : Enseignement Supérieur et la Recherche



Les personnes LGBTQI+ subissent de nombreux préjudices dans l'ESR. J'ai établi une liste des différents préjudices mais ils sont sous forme de messages codés. Chaque lettre correspond à un chiffre. Décode les mots et tu retrouveras ensuite leurs définitions sur la page suivante.

Clé de déchiffrement :

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
21	9	22	11	20	24	1	26	15	5	10	23	7
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
14	13	18	6	25	4	12	17	3	16	19	2	8

1 - 23-1-9-12-6-15 + 18-26-13-9-15-20-4

2 - 11-15-4-22-25-15-7-15-14-21-12-15-13-14-4

3 - 18-25-15-3-15-23-20-1-20 26-20-12-20-25-13-4-20-19-17-20-23 / 22-15-4-1-20-14-25-20

4 - 18-25-20-4-13-7-18-12-15-13-14 11'26-20-12-20-25-13-4-20-19-17-21-23-15-12-20 / 11-20 22-15-4 15-11-20-14-12-15-12-20

5 - 25-20-14-3-13-15 21 23-21 4-18-26-20-25-20 18-25-15-3-20-20

6 - 15-14-5-13-14-22-12-15-13-14 21-17 4-15-23-20-14-22-20

7 - 21-18-18-20-23 21 23'21-4-4-15-7-15-23-21-12-15-13-14

8 - 23-21-14-1-21-1-20 15-14-24-20-25-15-13-25-15-4-21-14-12

Voici les définitions qui correspondent aux préjudices cités. **Attention certaines définitions peuvent évoquer des situations traumatisantes.**



1 Agissements volontaires, ouvertement négatifs voire violents, dirigés envers des personnes LGBTQI+ parce qu'elles sont LGBTQI+. Ils peuvent s'illustrer par de l'exclusion, par des injures verbales ou écrites, des moqueries, blagues, du harcèlement. Les LGBTQI+phobies s'expriment aussi par des violences physiques ou sexuelles, jusqu'au viol voire au meurtre et génocide.

2 Traitement défavorable d'une personne ou d'un groupe par rapport à un autre en fonction d'un critère interdit par la loi (ex: l'orientation sexuelle, l'identité de genre) dans une situation prévue par la loi. Les discriminations ne sont pas forcément volontaires et sont co-produites à toutes les échelles de la société, de manière systémique.

3 Les personnes hétérosexuelles / cisgenres disposent d'avantages par rapport aux personnes LGBTQI+. Ces avantages sont souvent invisibilisés.

4 Situation où l'on présume que toutes les personnes sont hétérosexuelles et cisgenres. Les personnes LGBTQI+ doivent alors soit se faire passer pour hétérosexuelles ou cisgenres, soit faire un coming-out. Ce coming-out est donc un acte réitératif, puisqu'il doit se faire à chaque nouvelle rencontre.

5 Les relations non-hétérosexuelles sont renvoyées à la sphère privée, tandis que les relations hétérosexuelles peuvent être visibles et faire l'objet de discussions dans la sphère publique et professionnelle par exemple.

6 Faire comprendre à la personne que son avis, ou son identité, ne compte pas en tant que personne LGBTQI+. De plus, pour une personne LGBTQI+, invoquer ses droits face aux préjudices n'est pas considéré comme « normal » mais comme de la radicalité, de la revendication politique, voire du prosélytisme.

7 Faire comprendre aux personnes LGBTQI+ qu'elles doivent « faire comme tout le monde » pour être acceptées. Il s'agit de se conformer aux normes cisgenres et hétérosexuelles, notamment en matière d'expression de genre (gestuelles, habillement, goûts, etc.) et de faire famille (conjugalité, parenté, etc.).

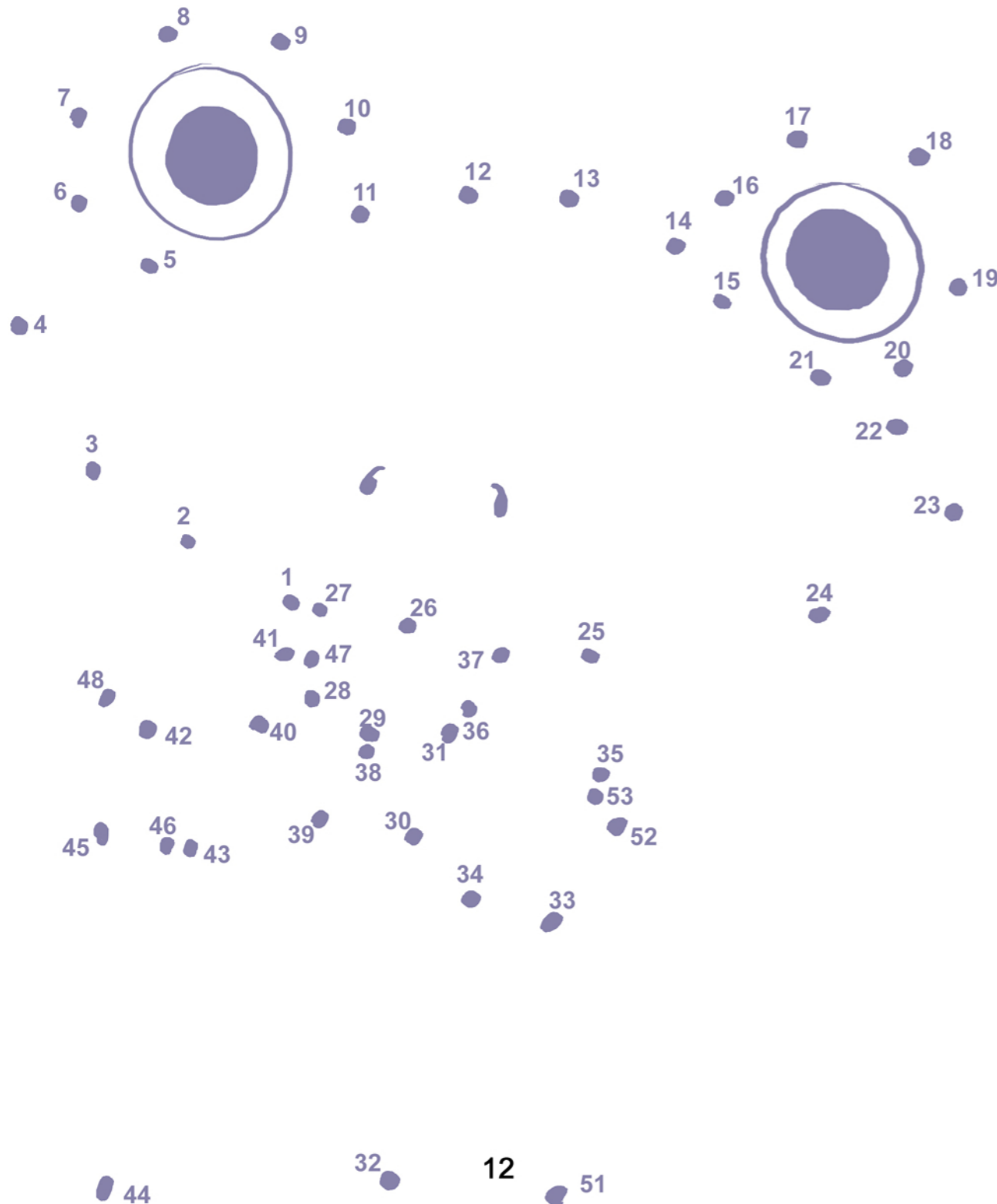
8 Langage négatif ou qui dévalorise les expériences non-hétérosexuelles et non-cisgenres. Il repose sur des idées reçues.

Cette typologie des préjudices a été formulée au sein de l'enquête « LGBTQI+phobies dans l'ESR, vécus des étudiant·es LGBTQI+ et perception des politiques d'égalité des établissements » produite par le chercheur Camille Margueritte en 2025. Scanne le QR code pour accéder à l'enquête.



pause

Où est la grenouille ?



Vrai ou faux?

Dans cette partie c'est très simple : il suffit d'entourer vrai ou faux à la suite de l'énoncé.



1 Les personnes transgenres changent toutes de prénom à l'état civil

VRAI

FAUX



2 Il est possible de recourir à un prénom d'usage au sein des établissements d'enseignement supérieur sans changer son prénom à l'état civil



VRAI

FAUX

3 Des ressources pour en apprendre plus sur les vécus des personnes LGBTQI+ sont facilement accessibles au sein de tous les établissements d'ESR

VRAI

FAUX



4 L'orientation sexuelle est un critère de discrimination interdit par le droit français

VRAI

FAUX



5 Les personnes intersexes subissent des opérations car l'intersexuation est un problème de santé



VRAI

FAUX

Retrouve les solutions avec des compléments d'informations à la fin du cahier !



Quelle célébrité LGBTQI+ es-tu ?



Découvre différentes stratégies face aux situations énoncées. Entoure la réponse qui te correspond le plus et découvre ensuite quelle célébrité se rapproche le plus de tes choix d'actions !

Un·e de tes ami·es fait une remarque LGBTQI+phobe en cours ou au bureau, comment réagis-tu ?

- A-** Tu intervien·s et expliques à la personne en quoi ce qu'il/elle vient de dire est LGBTQI+phobe
- B-** Tu utilises cet exemple pour lancer une discussion auprès de tes ami·es/collègues
- C-** Tu réconfortes la personne visée par la remarque et lui indiques les ressources à sa disposition si elle le souhaite
- D-** Tu indiques à la personne visée qu'un dispositif de signalement existe et lui dis que tu es là pour l'accompagner si besoin



Tu participes à un projet de groupe pour la réalisation d'une affiche de prévention contre les LGBTQI+phobies et le racisme au sein de ton établissement, quelle phrase te décrit le mieux ?

- A-** Tu fais en sorte que tout le monde puisse participer au projet et exprimer ses idées
- B-** Tu remotives ton groupe lorsque c'est nécessaire et tu te proposes pour la restitution du projet à l'oral
- C-** Tu es à l'écoute et apaise les tensions qui peuvent survenir lors des discussions
- D-** Tu proposes de diffuser l'affiche au-delà de l'établissement pour atteindre un public plus large



Les qualités qui te décrivent le mieux sont :

- A-** L'écoute et le courage
- B-** Le charisme et la capacité à rassembler
- C-** L'empathie et la persévérance
- D-** L'éloquence et la ténacité



On te demande d'organiser une action pour sensibiliser aux LGBTQI+phobies dans l'ESR, que choisis-tu ?

- A-** Un groupe de travail (avec des personnes concernées) pour produire un guide de bonnes pratiques pour une communication non-discriminante
- B-** Une journée avec des tables rondes thématiques qui prennent en compte les différents rapports de domination : validisme, racisme, agisme, classisme, etc
- C-** Une exposition de sensibilisation sur la santé mentale des personnes LGBTQI+ au sein de l'ESR
- D-** Une formation sur la non-discrimination et sur les modes d'action face aux LGBTQI+phobies dans l'ESR



Une personne proche te fait son coming-out, comment réagis-tu ?

- A-** Tu l'écoutes, et le/la remercies de te faire confiance
- B-** Tu le/la félicites pour son courage et lui proposes d'aller fêter ça
- C-** Tu lui demandes comment il/elle se sent et si il/elle ne se sent pas bien, tu lui indiques des associations où il/elle peut se rendre ainsi que d'autres ressources disponibles dans l'établissement et en dehors
- D-** Tu lui dis que ça ne change rien à votre relation et que tu seras toujours là pour lui/elle, quoi qu'il arrive



Quelle proposition te parle le plus pour faire évoluer la politique de lutte contre les LGBTQI+phobies dans ton établissement ?

- A-** Rejoindre ou fonder une association axée sur les droits des personnes LGBTQI+
- B-** Élaborer, avec des personnes concernées, des propositions afin d'améliorer le dispositif de signalement anti-discrimination de ton établissement
- C-** Faire reconnaître l'existence des LGBTQI+phobies dans l'établissement en cherchant des données scientifiques existantes sur le sujet ou en favorisant la mise en place d'une enquête interne
- D-** Créer une commission consultative avec des personnes concernées, des syndicats, des professionnel·les de l'égalité, des étudiant·es, des associations et des politiques



Des affiches de sensibilisation sont taguées avec des slogans LGBTQI+phobes. Comment réagis-tu ?

- A-** Tu saisis le dispositif de signalement de l'établissement pour avoir une trace et que cela entraîne des mesures
- B-** Tu demandes que ton établissement condamne ces actes par une communication publique
- C-** Tu communique sur les ressources existantes (associations, numéros d'écoute, sites internet...) pour les personnes concernées que cela aurait pu impacter
- D-** Tu prends des photos des tags et les conserves en gage de preuves



Lors d'un événement sur les LGBTQI+phobies, l'équipe organisatrice souhaite rendre l'événement plus accessible pour les personnes en situation de handicap. Au sein du collectif, quel serait ton rôle ?

- A-** Veiller à ce que la luminosité ne soit pas trop élevée
- B-** Mettre des bouchons d'oreilles/casques anti-bruit à l'entrée de l'événement
- C-** Vérifier qu'il y a assez de chaises pour s'asseoir
- D-** Accueillir le/la traducteur·ice en langue des signes française



Il existe en effet des personnes LGBTQI+ en situation de handicap, retrouve plus d'informations sur le site du collectif « Les Dévalideuses »

Tu as une majorité de A :
Tu es Ncuti Gatwa, l'ami·e courageux·se

Tu es une personne de confiance, on peut compter sur toi.
Tu es là pour les bons moments comme pour les mauvais.
Tu es très courageux·se. Tu n'as peur de rien !
Ces qualités te permettent d'être un·e ami·e à l'écoute : si une personne te fait son coming-out, tu seras une oreille attentive.
Ton courage te permet aussi de défendre ton entourage LGBTQI+ dans des situations difficiles : tu reprends les personnes qui mégenrent les personnes trans et tu n'acceptes aucune blague oppressive en leur présence ou non (raciste, homophobe, validiste etc..).



Tu as une majorité de C :
Tu es Elliott Page, la force empathique

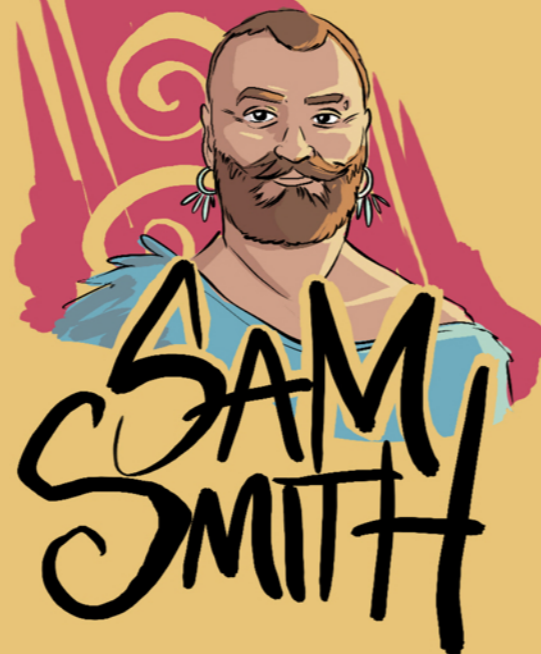
Timide et réservé·e en apparence, tu sais que la santé mentale est un sujet important et que les personnes LGBTQI+ subissent du stress minoritaire. Tu es une personne à l'écoute, qui rassure, qui console. Tu as toujours les bons mots et des ressources à partager. Grâce à toi et tes actions, la santé mentale n'est plus un tabou et des ressources spécifiques sont disponibles dans ton établissement pour aider les personnes LGBTQI+.

Le stress minoritaire désigne « le stress permanent vécu par des individus en raison de leur appartenance à un groupe qui est l'objet de stigmatisation et de discriminations autant individuelles que sociétales, ce qui a des conséquences sur la santé autant psychique que physique » (Dayer, 2013).



Tu as une majorité de B :
Tu es Sam Smith, star charismatique

Tu es LA personne stylée par excellence.
La personne à qui tout le monde veut ressembler. Tu te sers de cet avantage pour porter la lutte contre les discriminations en lien avec la présidence de ton établissement pour avoir accès à des toilettes non-genrées, pour une communication non discriminante au sein de ton établissement. On refuse? Tu organises une action et tout le monde te suit. De nombreuses personnes adhèrent à l'élan collectif que tu sais créer, tu rassembles. Être sur le devant de la scène ne te fait pas peur. Grâce à toi, des actions sont menées pour agir en faveur des personnes LGBTQI+ dans l'enseignement supérieur et la recherche.



Tu as une majorité de D :
Tu es Yasmin Finney, l'activiste engagé·e

Fier·e et fort·e, tu portes les combats LGBTQI+ dans ton établissement et ailleurs. Très engagé·e, cela ne s'arrête pas aux portes de ton établissement : partout où il y a des actions tu es là pour porter la parole des personnes LGBTQI+ et leurs revendications.

Tu penses que le changement doit se faire de manière institutionnelle, grâce à la mise en place d'actions concrètes par les gouvernances. Tes prises de parole sont applaudies et tu rassembles grâce à une volonté à toute épreuve.



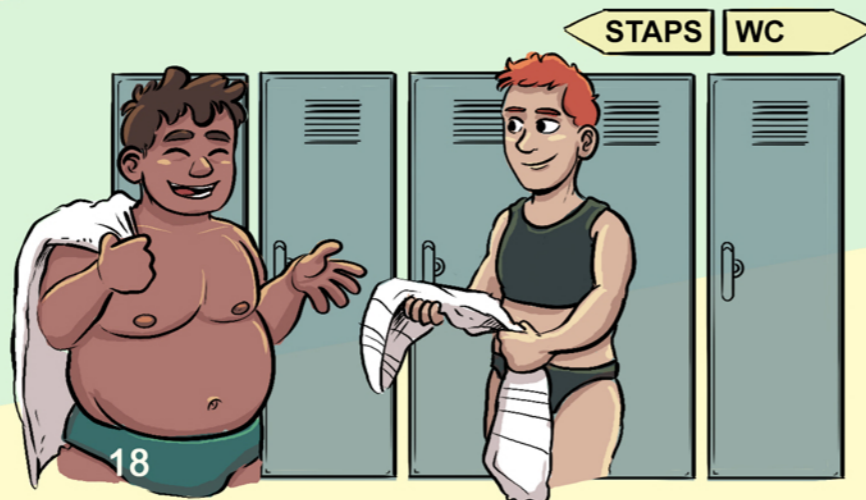
Mots mêlés



Trouve et entoure les mots listés ci-dessous dans la grille

DRAG PRONOM DEADNAME DYSPHORIE
ENBYPHOBIE BINDER PRIDE
TRANSITION OUTER MEGENRER

J	S	H	U	W	O	N	B	E	G	V	F
D	R	A	G	A	E	J	I	M	C	H	B
Y	D	C	F	B	I	N	D	E	R	T	G
S	L	A	Q	P	R	O	P	G	A	R	M
P	T	U	O	U	T	E	R	E	S	A	W
H	Y	K	A	Z	S	B	I	N	S	N	P
O	D	I	X	F	I	G	D	R	M	S	R
R	I	R	H	L	R	K	E	E	A	I	O
I	S	Q	T	U	R	P	O	R	T	T	N
E	N	B	Y	P	H	O	B	I	E	I	O
R	A	Z	Y	C	D	W	K	F	H	O	M
X	B	D	E	A	D	N	A	M	E	N	R



Maintenant que tu as repéré tous les mots dans la grille, retrouve leur définition. Complète les pointillés avec le mot qui correspond à la définition.

.....
Sorte de brassière qui compresse la poitrine afin de visuellement obtenir un torse plat. Il peut être utilisé par les hommes trans, les personnes non-binaires ou intersexes.

.....
On l'utilise pour désigner ou parler d'une personne en fonction de son identité de genre.

.....
Terme utilisé pour désigner le fait de divulguer l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou la sexuation d'une personne sans son consentement.

.....
Verbe qui désigne le fait d'utiliser le mauvais pronom lorsque l'on s'adresse à une personne (ex: utiliser il à la place de elle).

.....
Mot utilisé pour désigner le prénom de naissance d'une personne trans qui a pu être changé socialement ou légalement. Le demander ou le rappeler constitue une attitude transphobe. (Association Outrans).

.....
La première était une révolte et a eu lieu aux États-Unis, à New York. Depuis tous les ans en juin, la communauté LGBTQI+ défile dans les rues à cette occasion.

.....
Terme désignant les discriminations ou les violences à l'égard des personnes non-binaires.

.....
Art engagé dans lequel les protagonistes performent dans des costumes et avec un maquillage et reprennent les codes d'un genre en les amplifiant.

.....
Parcours médical, social et/ou administratif en fonction du libre arbitre des personnes. Cela peut comprendre le changement de mention de sexe ou de prénom à l'état civil (administratif) ; le changement d'apparence, de prénom, de pronom (social) ou encore un parcours médical et/ou la réalisation de certaines opérations (médical).

.....
Lors d'une non concordance entre l'identité de genre vécue/exprimée par la personne et le « sexe » assigné à la naissance, ce terme désigne un sentiment de souffrance en raison des normes imposées par la société.



L'association Outrans rappelle que : « Toutes les personnes trans ne sont pas en souffrance, et cette dernière ne saurait être un critère de reconnaissance de leur identité de genre. »

Pause coloriage

Se mobiliser contre les discriminations vécues par les personnes LGBTQI+ dans l'ESR est important (et même obligatoire pour les établissements, selon les articles L123-2 et L111-6 du code de l'éducation) Quel que soit ton investissement, prends une pause et repars ensuite de plus belle !

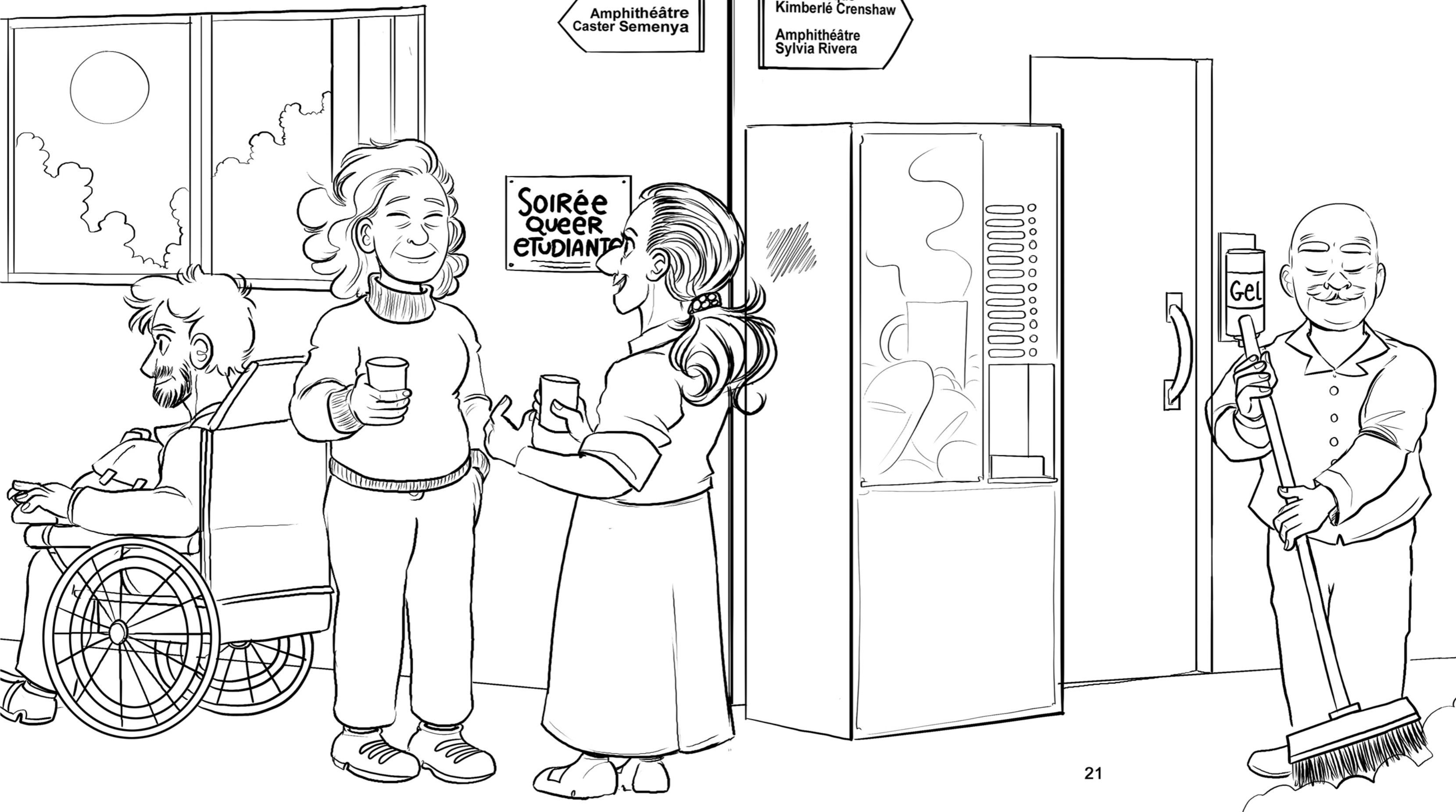


Amphithéâtre
Caster Semenya

Bibliothèque
Kimberlé Crenshaw

Amphithéâtre
Sylvia Rivera

Soirée
queer
ETUDIANT



Réécris le mail



Savoir s'exprimer de manière non-discriminante n'est pas toujours évident ; je te propose un exercice afin de mieux repérer les éléments à éviter et ceux à favoriser. Voici un mail (fictif) qui a été envoyé à une personne **non-binaire**. Il peut arriver d'utiliser des mots ou des formulations qui heurtent les destinataires, sans que cela soit intentionnel. Cette difficulté est d'autant plus marquée à l'écrit, où les intentions et le contexte ne sont pas forcément visibles.

Reformule les phrases et change les mots nécessaires pour rédiger un mail avec des formulations plus adaptées. Je vais te donner quelques précisions qui pourront t'aider pour cet exercice :

Le **prénom d'usage** est un prénom utilisé au quotidien mais différent de celui donné à la naissance et sur les papiers officiels d'état civil. Par exemple, une personne se fait appeler « Sam » mais le prénom inscrit sur ses papiers d'identité n'est pas celui-ci. Dans l'enseignement supérieur, il est possible d'utiliser son prénom d'usage sans avoir changé d'état civil, c'est-à-dire qu'il est possible d'utiliser son prénom d'usage dans son établissement tout en ayant sur ses papiers d'identité son prénom de naissance. Les procédures à l'état civil sont parfois longues, inaccessibles (ou non souhaitées par la personne) ce qui peut entraîner un recours au prénom d'usage.

NB Noémie Bouchon - Secrétariat

14 Juillet 2026 12:13 ☆ ↶ ⋮

Bonjour Madame ou Monsieur,

Je vous écris car vous avez demandé à changer votre prénom à l'université.

Votre prénom est pour l'instant celui qui figure sur votre carte d'identité et sauf si vous avez fait un changement à l'état civil, je ne pourrai pas le modifier. Merci de m'envoyer au plus vite les documents justificatifs.

J'ai beaucoup de travail et je ne peux donc pas vous garantir une réponse rapide.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie, Madame ou Monsieur, d'accepter mes salutations distinguées,

Noémie Bouchon

Répondre

Répondre à tous

Transférer

NB Noémie Bouchon - Secrétariat

14 Juillet 2026 12:13 ☆ ↶ ⋮

Répondre

Répondre à tous

Transférer

Tu peux retrouver tout de suite un exemple de mail adapté à la fin du cahier.



Texte à trous



Les personnes LGBTQI+ font face à de nombreuses idées reçues. Mais comment répondre à ces représentations ?

Je te propose des éléments de réponse, cependant, j'ai malencontreusement perdu des mots. Remplace les mots manquants aux bons endroits.

Attention, la partie qui suit peut être difficile à lire car elle contient des exemples de phrases discriminatoires et violentes à l'égard des personnes LGBTQI+.

Si besoin, tu peux contacter le centre LGBTQI+ de ta région, le Défenseur des Droits ou la cellule d'écoute de ton établissement. Flashe ce QR code pour retrouver la liste des cellules d'écoute en France établie par le Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace.



1- « Laissez-nous tranquilles avec les thématiques LGBTQI+, cela relève du privé, on n'a pas besoin d'en parler dans l'enseignement supérieur »

visibles

privée

déséquilibre

Le « renvoi à la sphère » est très fréquent lorsque l'on parle des personnes LGBTQI+ : « Les relations non-hétérosexuelles sont renvoyées à la sphère privée, tandis que les relations hétérosexuelles peuvent être et faire l'objet de discussions dans la sphère publique, professionnelle par exemple. ». (Enquête de Camille Marguerite, 2025, Chaire LGBTQI+).

Il y a donc ici un : les personnes LGBTQI+ voudraient pouvoir parler de leurs relations (si elles le souhaitent) tout comme les personnes hétérosexuelles sans que cela n'entraîne de remarques LGBTQI+phobes.

2- « Les personnes LGBTQI+ veulent propager leur idéologie au sein de l'établissement »

stigmatisées

droits

revendications

inégalités

parentalités

« L'idéologie LGBTQI+ » n'existe pas. Les personnes LGBTQI+ ont en revanche des concernant leurs droits. Elles souhaitent les mêmes que les personnes cisgenres, hétérosexuelles, dyadiques. Elles revendiquent par exemple : le droit d'exister dans l'espace public sans être, le droit de pouvoir faire famille et d'être reconnu-es dans leurs, la lutte contre les et les discriminations dans toutes les sphères de la vie (travail, études, vie personnelle, santé, etc.). Il est possible de retrouver une liste des revendications sur le site de l'inter-LGBT.

3- « Ça doit être dur d'être trans »

transphobie

Ce n'est pas le fait d'être trans qui est compliqué, c'est de vivre la au quotidien.

4- « Iel, ael... moi je ne comprends plus rien et il faut arrêter d'inventer des mots qui n'existent pas »

générée obligation iel système binaire non-binaires transgenres

Le pronom « » a été ajouté dans le dictionnaire Le Robert en 2021.
La société dans laquelle nous vivons est, cela se traduit notamment par une langue, en particulier le français. Certaines personnes et ne se reconnaissent pas dans ce et utilisent donc d'autres pronoms pour se genrer. Le respect de ces pronoms, au même titre qu'on dit « il » pour un homme, et « elle » pour une femme, relève de la sensibilité à l'autre mais surtout d'une juridique, peu importe notre opinion.

En effet, juridiquement, le non-respect des pronoms d'une personne pourrait qualifier :



- Un harcèlement discriminatoire : « Tout agissement lié à [un motif prohibé], subi par une personne et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant » Article 1 de la loi n°2008-496 du 27 mai 2008.
- Un harcèlement d'ambiance ou environnemental : notion validée le 12 mars 2025 par la cour de Cassation sur la base d'un arrêt de la cour d'appel d'Orléans (7 février 2017). La notion se rapproche du harcèlement discriminatoire mais désigne des situations où une personne présente lors des faits n'est pas directement visée mais peut se sentir humiliée.

5- « Pas besoin de mettre les gens dans des cases, il suffit juste de vivre sa vie »

sexualité sexes système catégoriser sociale identité de genre

Les personnes LGBTQI+ n'ont pas un désir de se
Nous sommes tous·tes déjà dans des "cases", que nous le voulions ou non.
Il existe un de genre qui se base sur un mythe biologique en 3 étapes :

- Il existe uniquement deux (féminin et masculin)
- Ces deux sexes déterminent une: femme pour le sexe féminin et homme pour le sexe masculin
- Ces deux identités de genre justifient une seule, l'hétérosexualité, à des fins de procréation.

Même si de nombreuses personnes se reconnaissent dans ce schéma, la réalité et biologique est bien plus complexe. En effet, les personnes LGBTQI+ ne correspondent pas à cette norme qui crée des "catégories" de personnes jugées hors normes et potentiellement discriminables.

6- « Il n'y a que deux sexes biologiques, c'est naturel . »

gonades intersexes pluralité chromosomes hormones

Selon les croyances collectives, il y aurait uniquement deux sexes distinctement séparés, mâle et femelle, avec des caractéristiques opposées : or il existe une grande d'anatomies et de possibilités !

Le sexe est défini par un ensemble de facteurs comme les organes génitaux (internes et externes), les (ovaires / testicules...), les (XX, XY...), les (androgènes / oestrogènes...) et les caractéristiques sexuées secondaires (poitrine, pilosité, etc.).

C'est sur la base de certains de ces indicateurs que l'on nous assigne un sexe à la naissance qui va déterminer notre état civil. Cependant, chaque corps est différent : certain·es chercheur·euses dénombrent 5 grandes catégories de sexes biologiques (selon Anne Fausto-Sterling, « Les Cinq Sexes : pourquoi mâle et femelle ne sont pas suffisants », 1993), d'autres vont jusqu'à une quarantaine.

Ces variations sexuées sont plus fréquentes qu'on ne le pense. Les personnes dont les variations sont les plus éloignées de la norme sont considérées comme, elles représentent au moins 1,7 % de la population mondiale (selon l'American Journal of Biology).

BINGO!



Et si tu faisais des actions concrètes pour soutenir les personnes LGBTQI+ ? Voici un Bingo : à chaque action réalisée, coche la case correspondante !
Tu obtiens un bingo lorsqu'une ligne ou une colonne est remplie, mais rien ne t'empêche de continuer à réaliser les autres actions une fois que tu as obtenu un bingo !

Faire de la sensibilisation auprès de tes ami·es/collègues	Aller à une conférence sur les discriminations vécues par les personnes LGBTQI+	Ecouter un podcast de la liste des recommandations (à la fin de ce cahier d'activités)	Afficher tes pronoms dans ta signature de mail
Lire un livre de la liste des recommandations (à la fin de ce cahier d'activités)	Aller à un drag show	Organiser un atelier de création de blagues non discriminantes	Aider à l'organisation d'un événement LGBTQI+
Reprendre quelqu'un·e qui a fait une remarque/blague LGBTQI+phobe	Partager ce cahier avec tes ami·es	S'engager dans une association de lutte contre les discriminations	Lire le Glossaire de la Chaire LGBTQI+
Encourager tes ami·es à utiliser un langage non-discriminant	Regarder un film/une série de la liste des recommandations (à la fin de ce cahier d'activités)	Faire un tour de campus et retirer des stickers LGBTQI+phobes	Aller porter des revendications à la gouvernance avec les personnes concernées

Légal ou pas légal ?

Ici, il suffit d'entourer légal ou pas légal à la suite de l'énoncé



1 Laisser une case Madame ou Monsieur sur des formulaires d'inscription dans l'Enseignement supérieur

Légal Pas légal



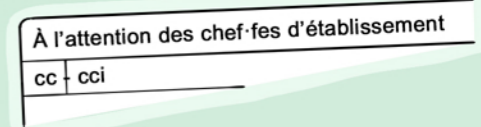
2 Supprimer Madame ou Monsieur en début d'un mail envoyé à un·e président·e d'université

Légal Pas légal



3 Utiliser l'écriture inclusive dans un mail envoyé à une scolarité

Légal Pas légal



4 Faire des blagues LGBTQI+phobes au travail ou en cours

Légal Pas légal



5 Refuser un stage à une personne car elle est LGBTQI+

Légal Pas légal



6 Utiliser le prénom d'usage d'une personne sur un relevé de notes, alors qu'il est différent de celui sur sa carte d'identité



Légal Pas légal

7 Dire "une fausse femme" pour qualifier une femme transgenre

Légal Pas légal



Quelques notions de droit

Voici plus de détails concernant les notions juridiques que tu peux retrouver tout au long du cahier d'activités.



LGBTQI+phobies

On qualifie les LGBTQI+phobies par les **injures** (articles 29 et 33-1/2 de la loi du 29 juillet 1881), le **harcèlement moral** (article 222-33-2 du Code pénal) ou **discriminatoire** (articles 225-2 et 222-33-2 du Code pénal), **les atteintes à la vie privée** (article 226-1 à 226-7 du Code pénal) et le cyberharcèlement.

Les agissements LGBTQI+phobes peuvent également se traduire par des **violences physiques** (articles 222-7 à 222-14 du Code pénal) ou le **meurtre** (article 221-1 du Code Pénal). La sanction encourue est d'ailleurs aggravée lorsque ces violences ont été commises à l'intérieur ou aux abords d'un établissement d'enseignement ou d'éducation.

De plus, les violences commises en raison de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou du sexe de la victime constituent une circonstance aggravante de nature à engendrer une sanction pénale plus lourde (article 132-77 du Code pénal). Enfin, les personnes LGBTQI+ sont aussi exposées à des violences sexistes et sexuelles comme le **harcèlement sexuel** (article 222-33 du Code pénal), l'**exhibition sexuelle** (article 222-32 du Code pénal), l'**agression sexuelle** (article 222-22 du Code pénal), le **viol et la tentative de viol** (art. 222-23 du Code pénal).

Discriminations

Les **discriminations** (article 225-1 du Code pénal et L131-1 du Code général de la fonction publique, article 1132 du Code du travail) sont interdites qu'elles soient directes ou indirectes. L'injonction à discriminer est également interdite (c'est-à-dire tout comportement consistant à ordonner ou pousser quelqu'un-e à discriminer).

Selon le code général de la fonction publique à l'article L.131-1 :

Aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les agent-es publics en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur **orientation sexuelle ou identité de genre**, de leur âge, de leur patronyme, de leur situation de famille ou de grossesse, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race.

Harcèlement discriminatoire

Les préjudices tels que la présomption d'hétérosexualité / de cis-identité ; le renvoi à la sphère privée ; l'injonction au silence ; l'appel à l'assimilation ; le langage infériorisant ; les blagues pourraient éventuellement qualifier un **harcèlement discriminatoire** (articles 225-2 et 222-33-2 du Code pénal) ou un **harcèlement environnemental** (Cour de Cassation, mars 2025).

Plus spécifiquement dans l'ESR, lutter contre les violences et discriminations vécues par les personnes LGBTQI+ fait partie des obligations légales des établissements.



Selon l'article L123-2 du code de l'éducation : le service public de l'enseignement supérieur **contribue à la lutte contre les discriminations, à la réduction des inégalités sociales ou culturelles**, à l'amélioration des conditions de vie étudiante et à la construction d'une société inclusive.

Selon l'article L111-6 du code de l'éducation, les établissements d'enseignement scolaire et supérieur publics et privés ainsi que le réseau des œuvres universitaires prennent les mesures appropriées visant à lutter contre le harcèlement dans le cadre scolaire et universitaire.

La Circulaire du 20 juin 2023 relative à la prise en compte de la diversité des familles et au respect de l'identité des personnes transgenres dans la fonction publique de l'État indique que les titres de civilité comme « Madame » ou « Monsieur » ne font pas partie de l'état civil et ne sont donc en aucun cas obligatoires.

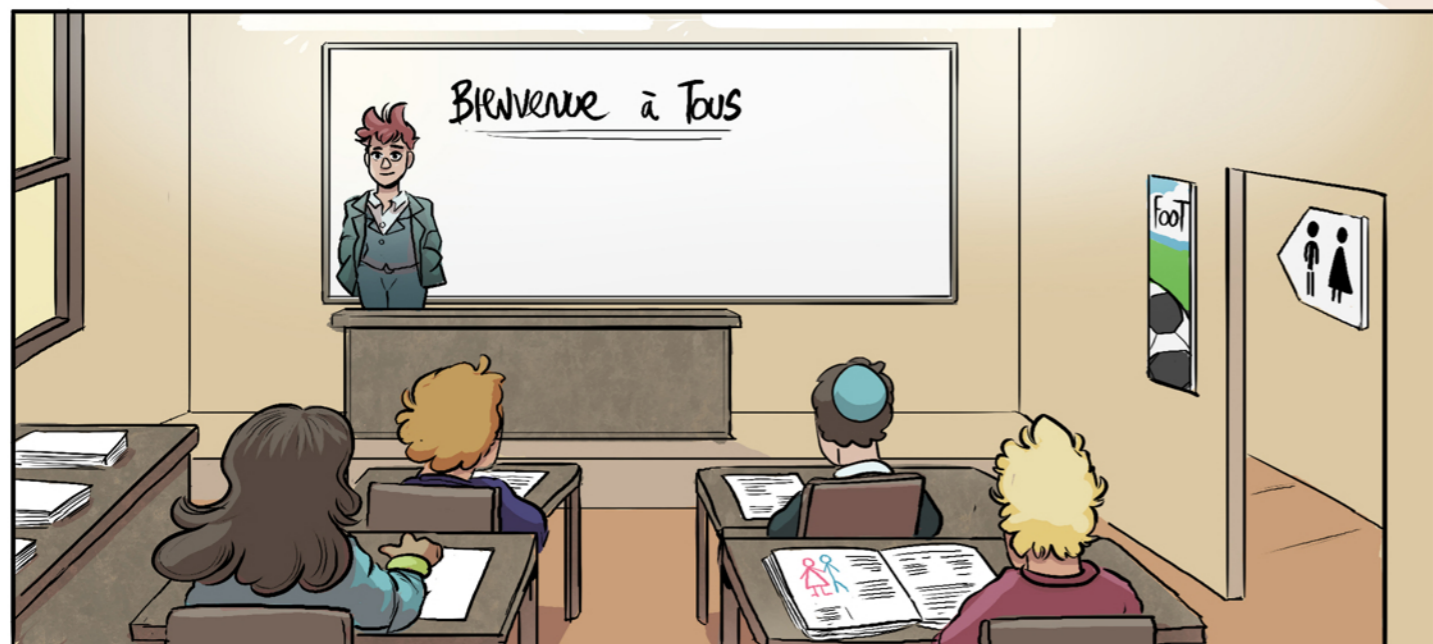
Le Défenseur des Droits dans sa **Décision-cadre 2020-136 du 18 juin 2020 relative au respect de l'identité de genre des personnes transgenres** indique :

Dans le domaine de l'éducation, le Défenseur des droits recommande aux chef-fes d'établissement scolaire et d'enseignement supérieur de permettre aux mineur-es et jeunes transgenres de se faire appeler par le prénom choisi, d'employer les pronoms correspondants (féminins, masculins ou non-binaires), et de respecter les choix liés à l'habillement, en prenant en considération leur identité de genre pour l'accès aux espaces non mixtes existants (toilettes, vestiaires, dortoirs).

Dans le domaine de l'emploi, le Défenseur des droits recommande aux employeurs privés et publics, lorsque la personne transgenre en exprime le souhait, d'utiliser le prénom choisi et de modifier son titre de civilité sur tous les documents administratifs, y compris les bulletins de salaire, ou supports (messageries électroniques, annuaires internes, intraweb etc.) et cela que son prénom et son sexe aient été ou non modifiés à l'état civil.

Jeu des 8 différences

Trouve les 8 différences !



Écrire sans discriminer

Ici, je te propose un atelier de réécriture : les affiches que tu vois ici sont écrites de manière discriminante. Change leur titre pour ne pas exclure les femmes et les personnes non-binaires dans les formulations.



Je vais quand même te donner quelques conseils, tu as plusieurs solutions :

D'abord, il est possible d'utiliser des mots épicènes : les « élèves » au lieu de dire « les étudiants » ou « les étudiantes ». Il est aussi possible de trouver des stratégies pour éviter d'utiliser des formules genrées : « le personnel administratif » pour parler d'agents et agentes de l'administration par exemple. Il y a également la possibilité d'énumérer : « les étudiants et les étudiantes » par exemple. Enfin, on peut aussi utiliser le point médian : les étudiant·es.

Maintenant que tu as toutes les clés à toi de jouer ! Réécris ces titres d'affiches :

On vous attend nombreux pour cette soirée !	Atelier de partage d'expériences enseignants-chercheurs	Soirée pour les étudiants en master	Soirée des jeunes diplômés de la licence	Repas des collaborateurs de l'ESR
On te propose d'être accompagné dans tes études	Deviens adhérent à l'association pour profiter de toutes les activités	On recherche des musiciens !	Formation pour devenir assistant administratif	Une soirée pour tous !

Jeu de l'oie

Traverser un couloir de l'ESR

Voici un jeu de l'oie qui peut refléter le parcours d'une personne LGBTQI+ dans l'ESR. Il te faudra un dé (il en existe en ligne) et un pion (tu peux prendre une gomme, un taille-crayon ou autre). Tu peux jouer seul-e ou à plusieurs. Lance le dé et suis les indications sur le plateau de jeu.



départ

On utilise le bon pronom pour te genrer !
+2 cases

Moqueries sur ton orientation sexuelle, passe ton tour.

On utilise le mauvais pronom pour te genrer !
-1 case

Affiche LGBTQI+phobe
Passe ton tour

Une formation sur les LGBTQI+phobies est organisée
+1 case

Blague LGBTQI+phobe
-1 case

Harcèlement d'ambiance LGBTQI+phobe
Passe 1 tour

Affiche non discriminante
+1 case

Tu ne trouves pas de ressources sur les personnes LGBTQI+
-2 cases

Tu es soutenue dans tes démarches administratives
Rejoue

Toilettes genrées, tu hésites pendant
2 tours

Longues démarches administratives pour changer de prénom
Passe 2 tours

Semaine de sensibilisation sur les discriminations
+2 cases

Tag LGBTQI+phobe sur ton chemin, passe ton tour

Une personne te soutient dans tes démarches
+2 cases

Professeure transphobe
Retour départ

Affiches LGBTQI+ arrachées
-1 case

Mois des fiertés !

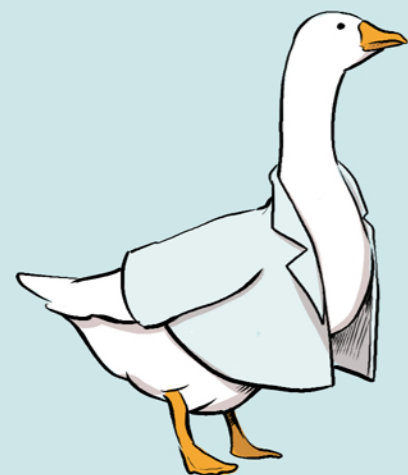


On ne te parle plus car tu as fait ton coming out
-2 cases

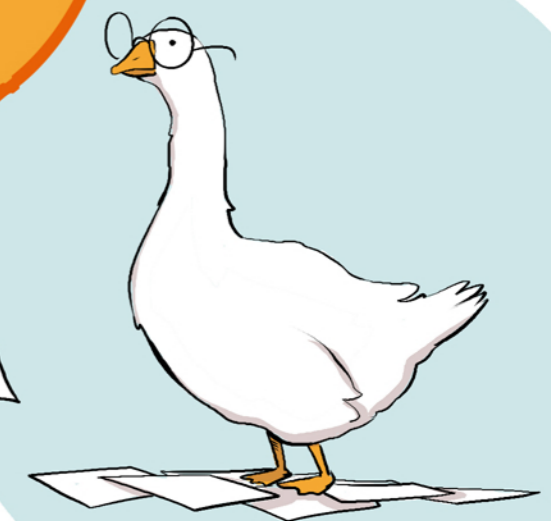
Fin du mois des fiertés
Passe 1 tour

Drag show
+1 case

Rejoue !



arrivée



Horoscope

Quel·le allié·e es-tu selon ton signe astrologique ?
Découvre-le tout de suite.



Cancer



Ta capacité d'écoute et ta connexion à tes émotions te permettent d'être une personne de confiance. Tu recueilles la parole de tes proches ou collègues LGBTQI+ et apportes ton soutien par les mots et l'écoute active. Tu ne juges jamais et tes conseils sont toujours avisés. C'est vers toi qu'on se tourne lorsqu'on a besoin de se confier. Continue à écouter mais n'hésite pas aussi à agir si tu le peux !

Capricorne



Tes qualités principales sont l'ambition et la discipline. Tu sais que pour faire avancer les choses, il faut mettre en place des politiques concrètes et durables sur les LGBTQI+phobies. Tu soutiens les personnes qui portent des projets pour mettre en place ces politiques en apportant ton aide sur l'organisation pratique, la communication et les tâches administratives. Ta discipline peut cependant te jouer des tours : tout n'a pas toujours besoin d'être parfait, et rien ne peut vraiment l'être.

Lion



Grâce à ta confiance en toi, tu n'as pas peur de te confronter aux autres lorsque ce qu'ils/elles disent est problématique. Les propos LGBTQI+phobes : jamais en ta présence, tu intervient systématiquement et expliques pourquoi ces propos sont à proscrire, tu réponds à toutes les questions et ne laisses jamais rien passer. Grâce à toi, les personnes concernées ne sont pas toujours celles qui doivent se charger de la sensibilisation des autres. Prends garde : confronter c'est important, mais veille à ne mettre en danger personne : ni les personnes concernées, ni toi-même.

Verseau



Original·e, tu es l'allié·e qui n'a pas peur de penser en dehors des cadres. Dans l'enseignement supérieur et la recherche, tu questionnes les normes, les disciplines, les hiérarchies et tu ouvres des discussions sur ces sujets. Tu es également une personne altruiste : tu partages tes ressources et ce que tu as appris au plus grand nombre. Tourné·e vers les autres, tu ne fais pas les choses seul·e et crois en la puissance du collectif. N'oublie pas de laisser de la place à tout le monde au sein du groupe.

Vierge



Perfectionniste et méthodique, on fait appel à toi pour trouver des ressources de sensibilisation et d'éducation sur les personnes LGBTQI+. Tu as créé une liste complète de ressources diverses et variées auxquelles se référer pour en apprendre plus sur les LGBTQI+phobies. On vient vers toi lorsque l'on a besoin de se renseigner et que l'on veut éviter aux personnes minorisées de faire ce travail. Au lieu de laisser les gens venir vers toi, n'hésite pas à aller vers elles/eux et à diffuser les ressources que tu as trouvées.

Poisson



Sensible et empathique, tu sais écouter sans jugement. Tu perçois tout de suite si quelque chose ne va pas, et apportes ton aide avec bienveillance. Tu te rends compte des difficultés auxquelles les personnes LGBTQI+ sont confrontées, car tu les as écoutées. Mais tu ne restes pas dans la passivité : tu accompagnes les personnes LGBTQI+ qui le souhaitent dans leurs démarches au sein de ton établissement, tu es une présence rassurante pour elles/eux. Fais cependant attention à ne pas t'obstiner à agir si l'on t'a signifié que cela n'était pas désiré.

Balance



Tu es diplomate et sociable : deux qualités qui te permettent de défendre les personnes LGBTQI+. Tu n'as pas peur d'aller parler aux gens pour les sensibiliser. Ta diplomatie te permet de ne braquer personne tout en posant les termes et en faisant preuve de patience dans ta pédagogie. On se tourne vers toi lorsque l'on a besoin de manier les mots. Tu peux parfois avoir un vocabulaire trop soutenu : n'oublie pas de définir les termes, tout le monde ne les connaît pas.

Bélier



L'énergie dont tu disposes est sans limite : toujours là pour aider, quelle que soit la demande. Tu as toujours de nouvelles idées pour faire évoluer les mentalités et ton courage te permet de les réaliser. Toujours là, mais tu laisses les personnes concernées s'exprimer : tu sais que tu n'es pas là pour parler à leur place. Même si tu veux bien faire en proposant de nouvelles idées, fais bien attention à continuer à laisser de l'espace aux personnes directement concernées pour s'exprimer.

Scorpion



Si tu t'investis, c'est toujours avec passion et intensité : faire les choses à moitié ? Très peu pour toi. Tu sais que les discriminations peuvent se manifester sournoisement, mais rien ne t'échappe, tu creuses et ne laisses rien passer, et cela permet de visibiliser les vécus des personnes LGBTQI+. Parfois, ton intensité te dessert et les personnes que tu confrontes s'énervent : n'hésite pas à faire redescendre la pression pour mieux faire passer tes messages.

Taureau



Ta détermination est sans faille. On peut compter sur toi et ta fiabilité n'est plus à démontrer : tu es toujours disponible pour aider, participer à des actions, sensibiliser... Ton sens pratique te permet de ne pas viser trop haut, et de garder les pieds sur terre : tu sais que les LGBTQI+phobies sont une réalité et qu'il faut en parler. Un conseil : vérifie bien que tes proches LGBTQI+ ont envie de parler de ce sujet : selon l'endroit ou les personnes autour de vous, parler de LGBTQI+phobies peut mettre mal à l'aise les personnes directement concernées.

Sagittaire



Optimiste, tu ne t'avoues jamais vaincu·e. Tu persévères peu importe les obstacles. Cet optimisme, couplé à ton sens de l'aventure, fait bouger les lignes. Aller demander des moyens financiers ou humains à des personnes haut placées pour organiser des actions en faveur des personnes LGBTQI+ ? Pas de problème. Tu encourages également tes proches à concrétiser leurs idées. Tu es l'allié·e qui a toujours de l'énergie pour de nouvelles actions : mais attention à ne pas prendre trop de place et à laisser le devant de la scène aux personnes concernées.

Gémeau



Très sociable, tu aides à faire des liens entre les différents milieux : étudiant·es, personnels, associations : tu dialogues avec tout le monde. Ta curiosité t'a amenée à faire de nombreuses recherches et tu peux maintenant sensibiliser aux LGBTQI+phobies les personnes que tu rencontres. Mais attention à ne pas être trop curieux·se et à ne pas poser de questions déplacées. Adapte ton discours en fonction des personnes que tu as en face de toi.

Pause Musicale

Il est temps de faire une autre pause, voici une playlist de chansons avec des artistes LGBTQI+ !



PLAYLIST LGBTQI+

A	DATE N.R.	YES	NO	B	DATE N.R.	YES	NO
	Pink Pony Club - Chappel Roan				The Code - Nemo		
	Vogue - Madonna				Comète - Théa		
	I Will Survive - Gloria Gaynor				Manifique - Graphy-T		
	I'm Coming Out - Diana Ross				Les filles, les meufs - Marguerite		
	Dancing Queen - Abba				Too Well - Renée Rapp		
	Believe - Cher				How Do You Sleep - Sam Smith		
	What's Up - 4 Non Blondes				Haunting - Halsey		
	I Want To Break Free - Queen				Messy - Lola Young		
	Ta Marinière - Hoshi				J'SUIS PAS CELLE 非你所想 - Sheng		
	Kid - Eddy de Pretto				Melodrama - Theodora		
	On Brûlera - Pomme				Les Autres - Clél		
	Joli Danger - Aloïse Sauvage				Invincible - Colt		
	Thelma et Louise - Yoa et Solann				Gay Radar - Camion Bip Bip		
	We Fell In Love In October - Girl In Red				Bisexual Anthem - Domo Wilson		
	... wish you were gay - Billie Eilish				Good Bi - Beth McCarthy		
	How Am I Supposed To Love Myself - Beth Mc Carthy				La Question - Bilal Hassani et Martin Dust		

Voici trois charades, à toi de les résoudre !



Charade 1

Mon premier est un jeu de société : Mille
 Mon deuxième est ce qui vient après neuf
 Mon troisième veut dire oui en langage familier

Mon tout est une chanson de Lady Gaga

Charade 3

Mon premier est un pronom possessif pour toi
 Mon deuxième est la deuxième note de la gamme de musique
 Mon troisième est ce qu'on fait lorsque l'on lace ses chaussures

Mon tout est une chanson d'Angèle

Charade 2

Mon premier est un objet utilisé pour jouer aux jeux de société
 Mon deuxième est un mot utilisé pour désigner le réglisse
 Mon troisième est une étendue où l'on peut planter des fruits, légumes ou du blé
 Mon quatrième est une boisson chaude

Mon tout est une chanson de Mylène Farmer

Perturbation



Une personne entre dans la pièce et vous ne pouvez plus travailler. Elle commence un monologue :

« De toute façon, aujourd'hui c'est simple, on ne peut plus rien dire sans que ça entraîne des polémiques, un jour c'est ceci, un autre c'est cela, on n'arrive plus du tout à suivre... ! Les « LGBT » ne savent plus quoi inventer pour se faire remarquer ! Moi, à mon époque, on vivait quand même beaucoup plus facilement, on ne se prenait pas la tête comme ça ! »



Pour te dépêtrer de cette situation et continuer ton cahier, réponds à cette personne ci-dessous (ou choisis de l'ignorer).

On te propose plusieurs stratégies dans les solutions à la fin du cahier.

Recommandations



Voici quelques recommandations pour se sensibiliser autrement ou pour aller plus loin.

Films

♥ 120 battements par minute ♥ La Petite Dernière ♥ Portrait de la Jeune Fille en feu
Les amours imaginaires - Tomboy - Été 85 - Juste la fin du monde - Priscilla folle du désert -
Laurence Anyways - L'innocence - Love me Tender - Des preuves d'amour - Les enfants vont bien

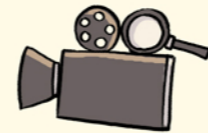


♥ Heated Rivalry ♥ Les engagé-es ♥ One day at a time - Heartstopper - Sex education
Drag Race - Feel Good - Sense 8 - Patience mon amour - Lost Boys and Fairies - Fiertés

Séries

Documentaires

♥ Faire Famille (Océan) ♥ Identités trans : Au-delà de l'image (Sam Feder)
Tracks (Alok Vaid-Menon ; Jeanne Friot) - Culbute (Queer) - Stonewall Forever (LGBT Center NYC)
Paris is Burning (Jenny Livingston)



Podcasts

♥ Un podcast à soi - Mécréantes - « Camille », Binge Audio

BD

♥ Genderflou (Tamos le Thermos) ♥ Reconnaîttrans (Laurier the Fox) - Les normaux (Janine Janssen et
S. Al Sabado) - Appelez-moi Nathan (Quentin Zuttion et Catherine Castro) - Le bleu est une couleur chaude
(Jul Maroh) - Peau d'homme (Hubert et Zanzim) - La Fille dans l'écran (Lou Lubie et Manon Desveaux)
Petite Fille deviendra grand (Louis Feghlu et Marie-Lou Lesage) - Genre Queer (Maria Kobabe)
S'il suffisait qu'on s'aime (Daphné et Julie Guillot)



Ouvrages pour débiter

♥ Ceci n'est pas un livre sur le genre (Morgan N Lucas) - La fin des Monstres (Tal Madesta)
Faire Famille autrement (Gabrielle Richard) - Une histoire de genres (Lexie) - Transphobia (Elie Heve)



Ouvrages pour aller plus loin

♥ Transfuges de sexe (Emmanuel Beaubatie) ♥ Intersexes : du pouvoir médical à l'autodétermination
(Michal Raz) ♥ Embrasser la bisexualité (Camille Teste) - Masculinités (Raewyn Connel) - Familles Queers : récits
et célébrations (Marianne Chbat) - Manifeste d'une femme trans (Julia Serano) - À propos d'amour (bell hooks)



Romans

♥ Photosynthèse (Camille Cornu) ♥ Transatlantique (Camille Corcéjoli) - Nevada (Imogen Binnie)
Nos armes (Marion Brunet) - Le prieur de l'oranger (Samantha Shannon) - L'Adieu à Venise (Thierry
Brunello) - Les Vilaines (Camila Sosa Villada) - L'Affranchie (Claudia Cravens)
Une fille j'ai embrassée (Emma Donoghue) - Loveless (Alice Oseman)

Magazines

La déferlante - Well Well Well - GLAD!



Instagram

aggressively_trans - maxcontreattaque - paint.media - laurier the fox
lecoindeslgbt - soan_t_informe - tamos le termos - asso_tous.tes - leon - morgannoam

Sites internet & associations

CIA-OII (Collectif Intersexe Activiste) - OUtans - Wikitrans - bienaccueillirlespersonnestrans
Acceptess-t - SOS homophobie - Centres LGBTI locaux - Défenseur des Droits



Les cœurs indiquent les références que je te recommande particulièrement !



Ce guide retrouvé dans des archives n'a pas vocation à être exhaustif. Il existe de nombreuses manières de soutenir les personnes LGBTQI+ dans l'ESR et dans la vie de tous les jours.

Je te propose la Méthode SAFES qui est un socle commun, un point de départ pour agir contre les LGBTQI+phobies : à noter et retenir que personne ne peut être « Safe » à 100% et surtout on ne peut pas prétendre l'être. Personne n'est à l'abri de faire une erreur, de heurter quelqu'un-e même sans intention malveillante. Par contre, on peut essayer de rendre nos pratiques moins discriminantes.



Archives Bibliothèque Universitaire



SE CORRIGER

Il nous arrive à tous·tes de faire des erreurs, c'est humain. Se corriger est important, par exemple, lorsque l'on a demandé à un collègue ou ami s'il avait une copine alors qu'il est en réalité homosexuel. Même chose lorsque l'on s'est trompé de pronom pour qualifier une personne. On dit toujours que c'est en se trompant qu'on apprend : c'est aussi en se corrigeant qu'on montre qu'on a appris et qu'on respecte la personne en face de nous.



AGIR

Les propos et situations LGBTQI+phobes sont nombreux. Ton aide peut être précieuse dans ces moments : ne pas laisser ses ami·es ou toute autre personne faire des blagues LGBTQI+phobes (en présence ou non de personnes LGBTQI+) en leur expliquant en quoi c'est problématique et en rappelant le cadre légal. Bien sûr, tout cela dans la mesure du possible sans te mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes.



FAIRE DES RECHERCHES

La charge de l'éducation sur les questions LGBTQI+ est encore trop souvent portée par les personnes concernées, qui doivent fournir un effort pour éduquer leurs proches et les personnes qui les entourent, en plus des discriminations et violences auxquelles ils/elles font face. Faire des recherches (tu peux te servir des recommandations de ce cahier) permet de poser des questions plus précises (si besoin et si la personne est d'accord) et de mieux comprendre. Cela permet aussi d'éduquer d'autres personnes et de partager des ressources autour de soi.



ECOUTER

Écouter les personnes concernées, c'est le début de tout soutien, et cela est valable pour tous les systèmes de pensée oppressifs (racisme, validisme, agisme, classisme, etc.). Les personnes concernées vont parfois exprimer leurs besoins, se confier sur des difficultés qu'ils/elles rencontrent. Porter une oreille attentive et non jugeante est une première étape dans la reconnaissance des difficultés de ces personnes.



SOUTENIR

Le soutien arrive souvent après l'écoute. Dire à la personne concernée que tu es là si elle en a besoin (et envie), que tu peux l'aider dans certaines démarches, si elle le souhaite, est un signe de soutien. Les personnes LGBTQI+ se retrouvent souvent isolées et un soutien extérieur est précieux (dans le cas où il est sollicité).

Conclusion

Bravo, tu as terminé ce cahier !

J'espère qu'il t'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances et de mieux appréhender les difficultés auxquelles font face les personnes LGBTQI+ dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Au fil des pages, tu as pu découvrir différentes stratégies pour lutter contre ces difficultés : à chacun·e d'identifier celle qui lui correspond le mieux. Il est aussi possible de construire des alliances avec d'autres personnes qui utilisent des stratégies différentes mais complémentaires. Ce cahier propose de nombreuses formes d'engagement et d'action. Il en existe bien d'autres, ce qui montre qu'agir dans l'enseignement supérieur et la recherche contre les LGBTQI+phobies est à la portée de tous·tes !



Solutions

Identité de genre, expression de genre, sexualité et sexe :

1-Identité de genre / 2-Expression de genre / 3-Sexualité / 4-Identité de genre / 5-Sexualité /
6-Expression de genre / 7-Sexe / 8-Expression de genre et Identité de genre /
9-Sexualité (couple) - Sexe / 10-Sexualité / 11-Sexualité /12-Sexe

Mots croisés :

1-Queer / 2-Lesbienne / 3-Bisexuelle / 4-Asexuelle / 5-Aromantique
6-Genre / 7-Sexe / 8-Dyadique / 9-Intersexe / 10-Gay / 11-Trans / 12-Pansexuelle
13-Non-binaire / 14- Cis

Lutte pour les droits et visibilité :



Dates :

11 octobre : Journée du coming-out - 6 avril : Journée internationale de l'asexualité - 26 avril : Journée de la visibilité lesbienne - 17 mai : Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie - 14 juillet : Journée de la visibilité non-binaire - 23 septembre : Journée de la visibilité bisexuelle - 26 octobre : Journée de la visibilité intersexe - 20 novembre : Journée du souvenir trans, pour commémorer les personnes trans assassinées. - 1er décembre : Journée mondiale de lutte contre le SIDA

Frise chronologique :

- 1 : Révoltes de Stonewall : 1969
- 2 : L'OMS retire l'homosexualité de la liste des maladies mentales 1990
- 3 : Première rencontre internationale intersexe 1997
- 4 : La France retire la transidentité des affections mentales 2010
- 5 : Le Mariage pour tous est autorisé en France 2013
- 6 : Les hommes gays sont autorisés à donner leur sang (avec une période d'un an d'abstinence, levée en 2022) 2016
- 7 : Loi de modernisation de la justice : simplifie les procédures de changement de prénom. 2016
- 8 : Loi bioéthique qui étend la PMA (Procréation médicalement assistée) aux femmes seules et aux couples de femmes 2021
- 9 : Les thérapies de conversion sont interdites en France 2022
- 10 : Reconnaissance par la Cour européenne des droits de l'Homme des chirurgies faites aux personnes intersexes comme actes de torture 2022

Message codé :

Déchiffrage : 1-LGBTQI+phobies / 2-Discriminations / 3-Privilège hétérosexuel/cisgenre /
4- Présomption d'hétérosexualité / de cis-identité / 5- Renvoi à la sphère privée / 6- Injonction au silence /
7-Appel à l'assimilation / 8-Langage infériorisant

Vrai ou faux :

1- Faux : Les parcours des personnes transgenres sont très divers : certaines personnes vont changer de prénom, d'autres non, certaines peuvent avoir recours à la prise d'hormones ou à des actes médicaux, mais cela n'est pas le cas de toutes les personnes trans. Tous les parcours sont valides peu importe les choix individuels.

2- Vrai : Il est tout à fait possible de recourir à un prénom d'usage dans l'enseignement supérieur sans avoir changé son prénom à l'état civil. Les procédures sont différentes en fonction des établissements.

3- Faux : Les ressources sont difficilement accessibles : « Face au manque d'accès aux informations venant des établissements, [...] la plupart des étudiant·es expliquent chercher des ressources par elleux-mêmes. Iels recourent aux recherches sur internet, à l'écoute de podcasts, à la lecture de certains livres ou de brochures » selon l'enquête « LGBTQI+phobies dans l'ESR » menée par Camille Margueritte en 2025.

4- Vrai : Il existe 26 critères de discrimination, parmi ceux-ci on retrouve notamment l'orientation sexuelle mais aussi l'identité de genre et le sexe. Les critères de discrimination sont listés et inscrits dans le code pénal à l'article 225-1. Une discrimination, pour être qualifiée ainsi, doit se baser sur un traitement différencié en fonction d'un critère prohibé par la loi et faire partie des domaines couverts par la loi : les établissements d'enseignement supérieur et de recherche en font partie.

5- Faux : « Depuis le milieu du 20e siècle, les enfants et adolescent·es intersexes subissent des traitements hormonaux et chirurgicaux pour effacer leurs traits intersexes et les faire ressembler à des personnes dyadiques (non intersexes). Ces mutilations génitales internes et externes, qui vont de l'excision aux vaginoplasties et dilatations vaginales, en passant par des chirurgies de la verge, incluent aussi la castration ; ce qui rend les enfants dépendants aux hormones de synthèse à vie. Ces actes graves ne répondent à aucune urgence vitale ni à aucun problème de santé. » (site du CIA-OII). Ce sont d'ailleurs ces actes médicaux qui entraînent des problèmes de santé par la suite.

Réécris le mail :

Bonjour,

→ **Tout court, ou alors en utilisant le prénom d'usage et le nom de la personne (la circulaire du 20 juin 2023 indique que les titres de civilité comme Madame ou Monsieur ne font pas partie de l'état civil et ne sont donc en aucun cas obligatoires.)**

Je vous écris car vous avez demandé à recourir à un prénom d'usage à l'université, c'est tout à fait possible, cependant j'ai besoin de quelques informations supplémentaires

→ **Ici, on valide la demande de la personne, sans lui faire sentir qu'il a besoin de se justifier ! En effet, le recours à un prénom d'usage dans l'ESR est un droit et aucun document justificatif n'a besoin d'être fourni, il n'y a pas besoin d'avoir changé son état civil ni d'un certificat médical pour y recourir.**

Le prénom qui figure actuellement sur vos documents à l'université pourra être modifié sur plusieurs supports : carte étudiante, relevé de notes, listes d'appel, intranet et adresse mail. Pouvez-vous me confirmer que vous souhaitez ce changement sur tous ces documents ?

→ **Ici, on informe la personne des différents changements qui peuvent être effectués, sans jugement tout en demandant son consentement et en lui donnant des indications.**

J'ai beaucoup de travail en ce moment, mais je ferai de mon mieux pour traiter au plus vite votre demande

→ **Il est vrai que parfois les personnes s'occupant de ces démarches peuvent être très sollicitées, mais nul besoin de culpabiliser la personne : l'informer et la rassurer sur le fait qu'on est prêt-e à faire le changement suffit !**

J'attends votre réponse pour lancer la procédure,

Je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.

→ **Il n'est pas nécessaire de mentionner Madame ou Monsieur, cela vaut pour tous les mails qu'ils concernent ou non une personne non-binaire ou trans.**

Texte à trous :

- 1-privée / déséquilibre / visibles
- 2-revendications / droits / stigmatisées / parentalité / inégalités
- 3-transphobie
- 4-iel / binaire / genrée / transgenres / non-binaires / système / obligation
- 5- catégoriser / système / sexes / identité de genre / sexualité / sociale
- 6 - pluralité / gonades / chromosomes / hormones / intersexes

Légal ou pas légal :

1 - Pas Légal : La circulaire numéro 5575/SG du 21 février 2012 affirme la "Suppression des termes « Mademoiselle », « nom de jeune fille », « nom patronymique », « nom d'épouse » et « nom d'époux » des formulaires et correspondances des administrations."

2 - Légal : Cela est même encouragé par la circulaire du 20 juin 2023 : « S'agissant plus précisément des titres de civilité, c'est-à-dire des mentions « Madame/Monsieur », ceux-ci ne constituent en effet pas un élément de l'état civil et aucune obligation législative ou réglementaire n'impose d'en faire usage ».

3 - Légal : Même si l'utilisation de l'écriture inclusive a suscité de nombreux débats, elle n'est pas interdite par la loi ni au sein de l'ESR ni au sein de communications officielles.

4 - Pas Légal : Le 12 mars 2025, la cour de Cassation, sur la base d'un arrêt de la cour d'appel d'Orléans, souligne que « des propos à connotation sexuelle ou sexiste adressés à plusieurs personnes, ou de tels comportements adoptés devant plusieurs personnes, sont susceptibles d'être imposés à chacune d'entre elles ». Ici la cour de Cassation affirme qu'une personne peut dénoncer un agissement sexiste sans même qu'il ne lui soit directement adressé. Ceci peut s'appliquer à d'autres situations discriminatoires, notamment liées à l'orientation sexuelle, l'identité de genre et la sexuation.

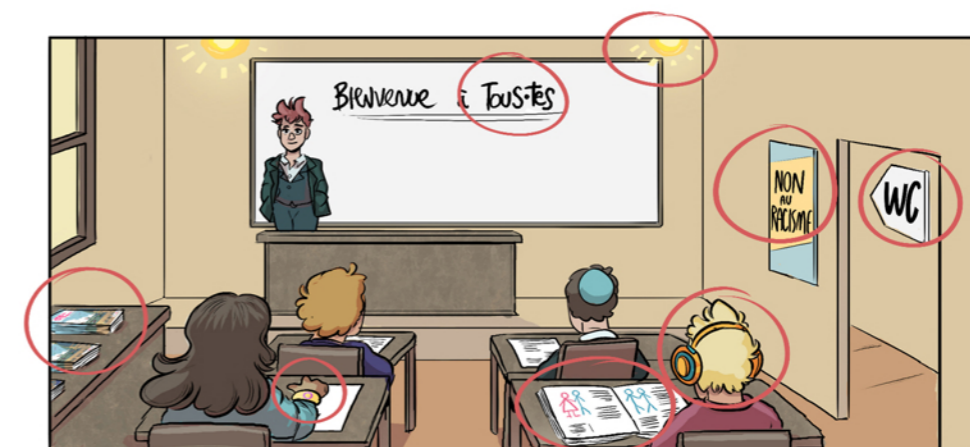
5 - Pas Légal : C'est une discrimination : "un traitement défavorable en fonction d'un critère interdit par la loi dans une situation prévue par la loi." Article 225-1 du Code pénal et L.131-1 du Code général de la fonction publique.

6 - Légal : Utiliser le prénom d'usage d'une personne, c'est respecter son identité et respecter la loi. Ne pas le faire pourrait être qualifié de harcèlement discriminatoire. De plus, au sein de l'ESR, le prénom d'usage peut être utilisé sur les documents non-officiels tels que le relevé de notes, les listes d'appel, la carte étudiante, etc.

7 - Pas Légal : Pourrait être qualifié de harcèlement discriminatoire ou de harcèlement d'ambiance. En effet, dire "une fausse femme" en parlant d'une femme transgenre sous-entend que les femmes transgenres ne sont pas des femmes : c'est un déni de leur identité.

Jeu des 8 différences :

L'affiche de sensibilisation stop racisme / le bracelet / Écriture inclusive au tableau / pictogramme WC / livre ouvert / Glossaire Chaire LGBTQI+ / casque anti-bruit et lumières tamisées



Ecrire sans discriminer :

- 1** - On vous attend en nombre pour cette soirée ! ou
On vous attend nombreux·ses pour cette soirée.
- 2** - Atelier de partage d'expérience autour de la recherche et de l'enseignement
ou Atelier de partage d'expérience des enseignant·es chercheur·euses
- 3** - Soirée pour les étudiant·es en Master ou Soirée pour
les personnes du Master.
- 4** - Soirée des jeunes diplômé·es de la licence ou Soirée pour
les personnes diplômées de la licence.
- 5** - Repas des collègues de l'ESR / Repas des collaborateur·ices de l'ESR.
- 6** - On te propose un accompagnement dans tes études ! ou
On te propose d'être accompagné·e dans tes études.
- 7** - Deviens adhérent·e ou Adhère à l'association pour profiter
de toutes les activités.
- 8** - On recherche des musicien·nes ! ou On recherche des personnes
qui font de la musique !
- 9** - Formation pour devenir assistant·e administratif·ve ou
Formation d'assistance administrative.
- 10** - Une soirée pour tous et toutes ou pour tous·tes ou
Une soirée de rentrée pour tout le monde !

Charades :

Born this way / Désenchanté / Ta Reine

Perturbation :

Ici, il n'y a pas une seule bonne réponse. Il est possible d'adopter plusieurs stratégies :

- Tu peux d'abord décider de l'ignorer.
- Tu peux lui dire que tu n'as pas envie de parler de ça au travail /
au sein de l'établissement.
- Sur l'idée qu'on ne peut plus rien dire, tu peux lui rappeler qu'effectivement il y
a des choses qu'on ne peut plus dire : les propos à caractère discriminatoire.
Il existe un cadre juridique qui interdit les discriminations, le harcèlement et les injures
sur la base de ces critères notamment au sein du code pénal (article 225-1).
- Tu peux lui expliquer que la société évolue et que les personnes LGBTQI+ sont
un peu plus libres de parler de leurs identités, alors que leur existence était
interdite par le droit il y a peu.
- Tu peux lui proposer des ressources pour qu'il arrive mieux à suivre
- Tu peux lui dire que les personnes LGBTQI+ ne veulent pas « se faire
remarquer » mais veulent avoir les mêmes droits que les personnes cisgenres
hétérosexuelles dyadiques. Elles demandent simplement un rééquilibrage.
- Les personnes LGBTQI+ ne choisissent pas de « se prendre la tête », ils/elles
vivent des LGBTQI+phobies, en hausse à cause d'un contexte politique et
médiatique particulièrement hostile. En revanche, tu peux lui exprimer ton
accord sur le fait qu'il est plus facile de « ne pas se prendre la tête » lorsque
l'on ne subit pas de violences ou de discriminations.

